BURKINA FASO

Région des Cascades

(27, 484 PDI,

Source : SP/CONASUR,

date 31/03/2023)

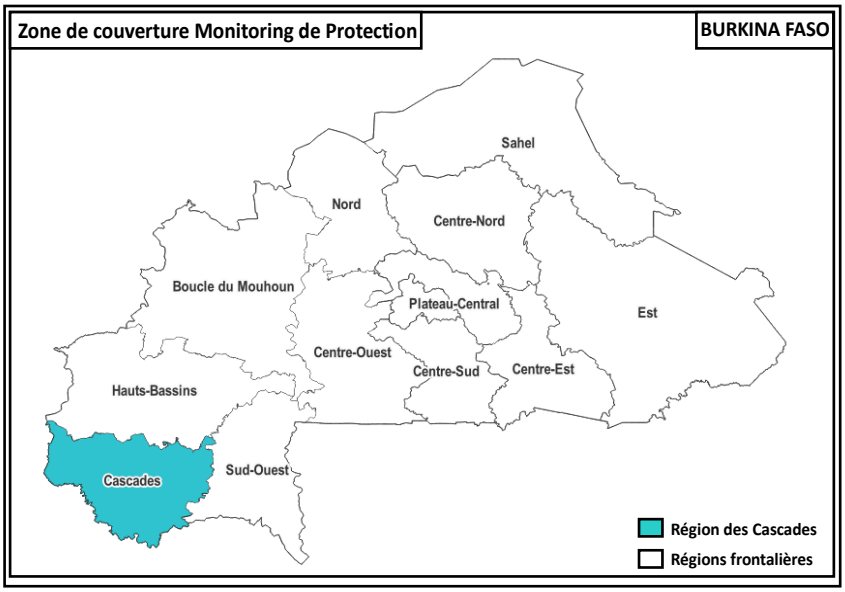

Rapport mensuel Monitoring de Protection – Avril 2023

85 Personnes en déplacements	**11** Incidents enregistrés avec **164** victimes
07 cas de protection pris en charge	

Séance de sensibilisation sur la cohésion social tenu dans la commune de Bérégadougou *province de la Comoé*

I. Résumé

Pour ce mois d'avril, l'environnement de protection dans les Cascades et particulièrement dans la province de la Comoé s'est fortement dégradé. En effet, ce sont 11 incidents de protection (cf. aux rapports flashs n°32 à 37) qui ont été enregistrés dans cinq (05) des huit (08) communes couvertes. Pour la majorité, ces incidents sont l'œuvre des GANE, mais aussi des communautés. Ces incidents de protection documentés relèvent de quatre (04) groupes de violations des droits humains et du droit international humanitaire, dont :

- Huit (08) cas d'atteinte au droit à la vie (cf. rapports flashs n° 32, 33, 34, 35 et 36) qui ont fait 28 victimes ;
- Deux (02) cas de déni ou de restriction de mouvement ayant fait 81 victimes dont 22 femmes, 19 hommes, 27 filles et 13 garçons (cf. rapport flash n° 35) ;
- Deux (02) cas d'atteinte à l'intégrité physique et psychique qui ont fait 5 victimes (cf. rapport flash n°32) ;
- Trois (03) cas d'atteinte à la liberté et à la sécurité des personnes (cf. rapport flash n°35 et 37) qui a fait 50 victimes.

Ces différents incidents ont occasionné deux (02) déplacements préventifs de populations dont un (01) dans un village de la commune de Sidéradougou ayant concerné 3 ménages dont 4 hommes, 07 femmes, 13 filles et 09 garçons soit 33 personnes ; et l'autre dans un village de la commune de Ouo ayant occasionné le départ vers le Sud-Ouest de 05 ménages dont 13 hommes, 09 femmes, 12 filles et 18 garçons soit 52 personnes.

Par ailleurs, l'environnement sécuritaire de la région a été mouvementé par des opérations militaires qui se sont menées conjointement à Ouo, Sidéradougou, Tiéfora, Mangodara et Niangoloko.

II. Couverture géographique

- **Accessibilité**

Ce mois, certaines localités inaccessibles sont devenues accessibles grâce aux opérations militaires conjointes menées depuis début mi-avril par les FDS et les VDP dans plusieurs localités de la province. Cela permis le retour de certaines populations déplacées vers leur localité d'origine, ça été le cas notamment pour la commune de Ouo (Ouo centre) que certaines personnes

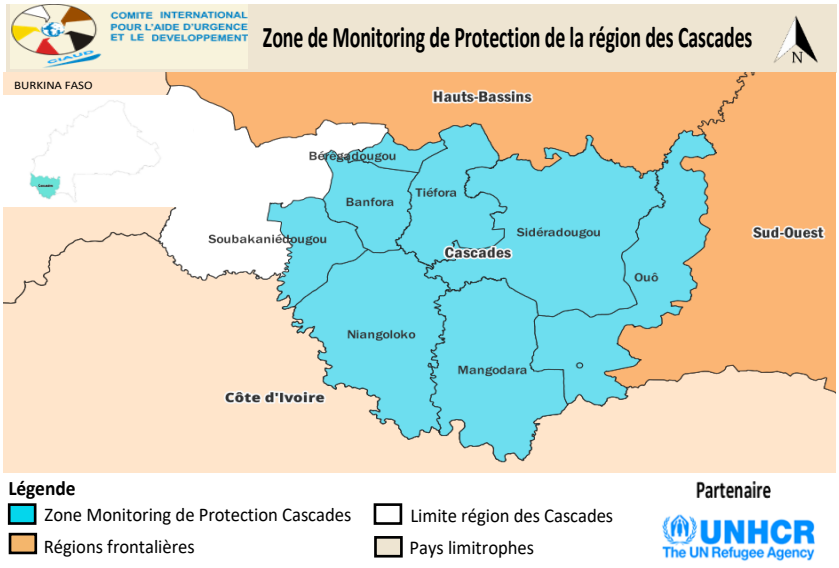

ont regagné après s'être refugiées à Sidéra centre et à Loropéni.

- **Méthodologie de collecte d'informations**

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs, permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de protection auxquelles elles sont confrontées. L'administration de formulaires d'incident de protection permet également de documenter les incidents de protection rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clefs » et de « ménages (familles) », ainsi que de survivant(e)s de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de protection situés au niveau commun et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité.

Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection (Projet 21) en place dans la région des Cascades mobilise également l'association MUYUN. Ceci permet de compléter la couverture géographique de l'ONG CIAUD et de couvrir davantage des communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès. Au cours du mois, l'ensemble des réseaux communautaires ayant contribués à la réalisation du monitoring de protection sont :

Pour ce mois, l'équipe terrain dans son ensemble a permis d'administrer :

- **24 questionnaires ménages** dans les ZAD (famille d'accueil, location et sites spontanés urbains) auprès de **16** hommes et **08** femmes ;
- **20 questionnaires informateurs clés** auprès **16** hommes et **04** femmes à ;
- **07 formulaires d'alerte flashs renseignés** toutes dans les ZAD (famille d'accueil, location et sites spontanés urbains) ;
- **07 formulaires d'incident de protection** documentant les violations de droits humains et du droit international humanitaire identifiées dont 10 dans les ZAD (famille d'accueil, location et sites spontanés urbains) ;
- **40 formulaires d'évaluations initiales** renseignés ;
- **01 Cartographie des services** réalisée à Bérégadougou **;**
- **06 visites à domicile** réalisées
- **02 fiches de référencement** de cas de protection administrés auprès 02 femmes dont deux femmes dans les ZAD (famille d'accueil) des survivantes VBG notamment.

III. Typologie des déplacements identifiés

Commune, province, région Localité de départ	Type de ZAD	Commune, province, région (Localité d'accueil)	Type de ZAD	# de ménage	# de personne	# d'homme	# de garçon	# de femme	# de fille	Type de déplacement	Motifs
Comoé, Cascades, Ouo K'poum Bawé		Sud- Ouest Poni Loropéni	Location, Famille d'accueil	05	52	13	18	09	12	Primaire	Préventif suite aux menaces d'un GANE
Comoé, Cascades, Sidéradougou Kouèrè		Comoé, Cascades Sidéra Centre	Location, Famille d'accueil	03	33	04	09	07	13	Primaire	Attaque de GANE
Sous-totaux				8	85	17	27	16	25		

- **Analyse spécifique sur les déplacements de populations**

Pour ce mois, il n'y a pas vraiment eu de déplacement de populations et cela serait dû aux opérations de sécurisation du territoire menées au cours du mois. On relève cependant deux déplacements préventifs de populations à la suite de la peur d'une éventuelle attaque des GANE. C'était le cas notamment à K'poum Bawé dans la commune de Ouo où un effectif de **05** ménages composés de **13** hommes, **09** femmes, **12** filles et **18** garçons soit un total de **52 personnes** ont fui suite à l'incursion d'un GANE vers la commune de Loropéni. Le second déplacement préventif de population s'est déroulé à Kouèrè un village de la commune de Sidéradougou, où quelques ménages par peur de représailles des GANE face à leur refus de collaborer ont rejoint Sidéra-Centre et il s'agissait de **03** ménages composés de **04** hommes, **07** femmes, **13** filles et **09** garçons soit **33** personnes.

IV. Incidents de protection

Incidents

11 Incidents

164 victimes

Localités touchées

05 Communes touchées:
Sidéradougou
Ouo
Mangodara
Niangoloko

- **Statistiques**

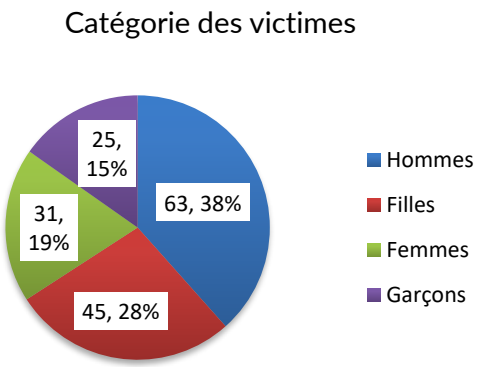

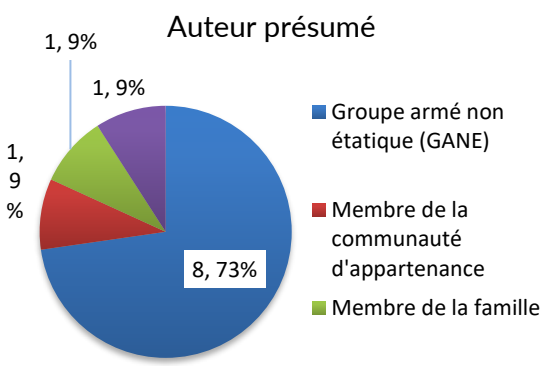

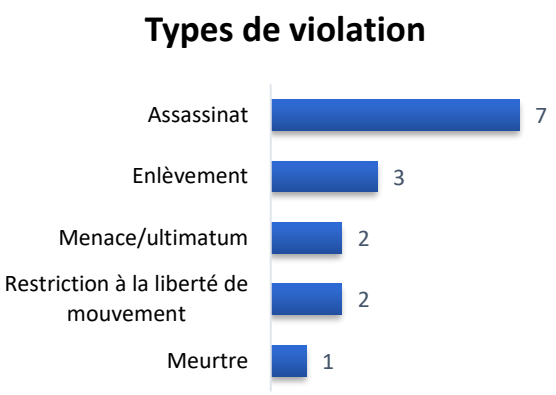

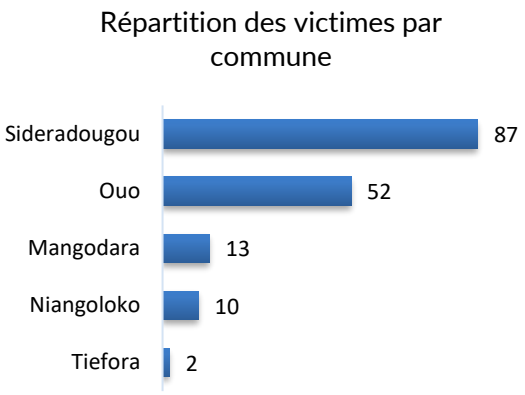

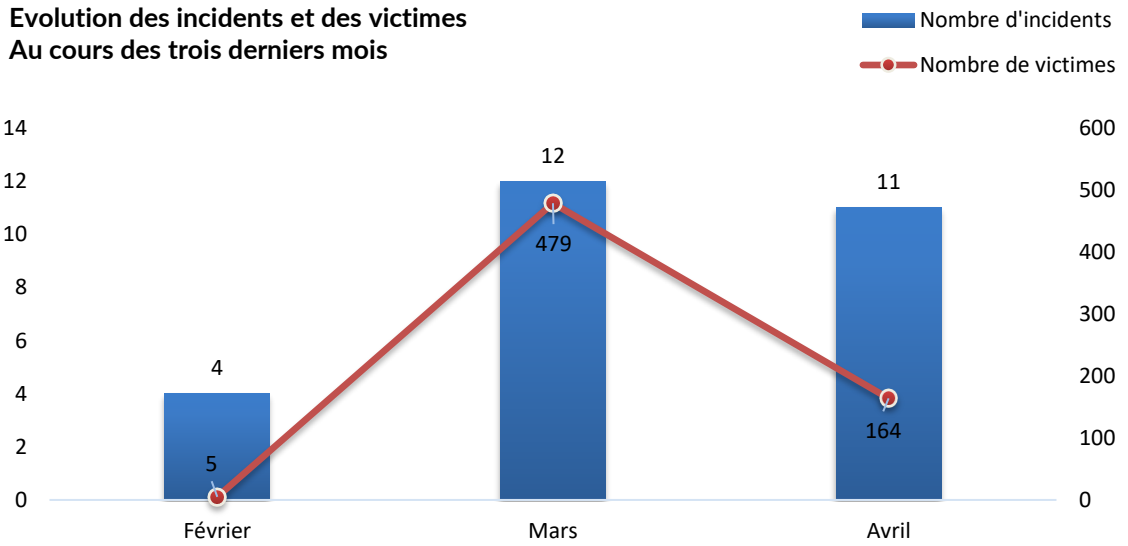

Catégorie de violation	Violation	Nombre
Atteinte au droit à la propriété	Destruction de bien immobilier, infrastructure ou de terre public et privé	
	Extorsion/taxe illégale	
	Pillage	
	Vol	
Atteinte au droit à la vie	Assassinat	28
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	50
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	Coup, blessure, mutilation	5
	Menace/Ultimatum	
Déni ou restriction forcée de mouvement (y compris accès à l'asile)	Déplacement interne forcé en raison de la violence/conflit/insécurité	
	Restrictions à la liberté de mouvement	81
Violations graves commises à l'encontre des enfants	Attaques contre les écoles ou les hôpitaux	
Violences basées sur le genre	Déni d'accès aux ressources, opportunités et services	
	Violence psychologique et émotionnelle	
Total général		164

- **Details sur les incidents**

Au cours de ce mois, des incidents de protection ont été enregistrés. Il s'agit de 11 incidents ayant occasionné 15 atteintes regroupés en 4 catégories. Ainsi, nous avons enregistré huit (08) atteintes aux droits à la vie (assassinats et meurtre) se confèrent aux rapports flashs n° 32, 33, 34, 35 et 36 dont trois (03) à Sidéradougou parmi lequel l'un est la conséquence d'un conflit communautaire et les deux autres des GANE, deux (02) à Mangodara dont les auteurs sont des GANE, un (01) à Ouo dont l'auteur est un GANE et un (01) meurtre à Tiéfora qui est la résultante d'un conflit communautaire dont les auteurs sont les membres de la communauté.

Ces atteintes au droit à la vie ont fait au total 28 victimes. Pour ce qui concerne les autres types de violations, trois (03) atteintes à la liberté et à la sécurité a été enregistrée à Ouo se confèrent aux rapports flashs n°35 et 37 dont une (01) victime et à Mangodara avec 49 victimes dont 10 hommes, 12 garçons et 18 filles, deux (02) atteintes à l'intégrité physique et psychique à Sidéradougou ayant fait 05 victimes (cf. rapport flash n°32) et 02 dénis ou restrictions de mouvements dont un (01) à Sidéradougou et un (01) à Niangoloko ayant fait 81 victimes dont 19 hommes, 22 femmes, 27 filles et 13 garçons (cf. rapport flash n° 35).

V. 1. Violence basée sur le genre (VBG)

- **Eléments clés**

Pour ce qui concerne la gestion de cas ce mois, 07 cas dont 02 agressions physiques, 04 cas de déni de ressources/d'opportunités/de services et 01 cas de violence psychologique ont été gérés. Notons que 04 survivantes sur ces 07 cas sont membres de la population hôte et les 03 autres survivantes, des PDI. Toutes ces violences à l'encontre des survivantes sont le fait de proches des survivantes (conjoints, ex conjoints, beaux-frères).

- **Activité de prévention et de réponse**

En termes d'activité de prise en charge, cela a consisté pour le gestionnaire en la prise en charge psychosociale des survivantes au sein de l'espace sûr. Lors du processus de gestion des cas il est ressorti que six (06) d'entre elles ne souhaitaient pas une assistance judiciaire de peur de briser leur foyer. Toutefois, une des sept (07) survivantes victime de violence physique de la part de leurs ex-conjoints et du retrait d'enlèvement de leur fils de trois (03) ans dont elle avait la garde décide de porter l'affaire devant les juridictions compétentes.

En matière de prévention, ce mois d'avril, quatre (04) séances de sensibilisation ont été organisées à Bérégadougou (02), au secteur 03 Banfora (01) et à Korsara (01). Ces séances de sensibilisation ont permis de mobiliser 56 femmes et 12 hommes soit 68 personnes au total.

V.2. Protection de l'enfance

- **Eléments clés**

La situation sécuritaire difficile de la région des Cascades a impacté sur celle des enfants. En effet, les cas de mariages forcés, de traite ou d'exploitation sexuelle impliquant des enfants sont décuplés. Avec la fermeture des écoles dans plusieurs localités, le cas des enfants mendiants a fortement augmenté.

- **Activités de prévention et de réponse**

En ce qui concerne les activités de réponse, six (06) garçons victimes de traite en partance pour la Côte d'Ivoire ont été interceptés par les membres du comité de protection de Yendéré, et ont été référés auprès de l'Action Sociale, puis remis à l'association TON pour des prises en charge psychosociales.

V.3. Etat de droit

RAS

V.4. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Eléments clés**

Des personnes à besoin spécifiques (PBS) ont été identifiées au sein des personnes déplacées internes ainsi que des membres de populations hôtes. Pour ce mois, il s'agit de **quatre (04)** PBS dont une **(01)** femme déplacée interne cheffe de ménage avec des enfants à charge, deux **(02)** veuves ou séparées ayant à charge des enfants et un **(01)** enfant non accompagné.

- **Activités de prévention et de réponse**

Les personnes à besoin spécifiques (PBS) identifiés bénéficieront d'une assistance en cash qui est prévue pour se tenir incessamment.

V.5. Cohésion sociale

- **Eléments clés**

La cohésion sociale est mise à rude épreuve, particulièrement dans un contexte sécuritaire difficile qui a obligé de nombreuses familles à cohabiter dans la promiscuité et avec des ressources limitées, sans emploi. Ces éléments ont contribué à exacerber les tensions au sein des ménages mais également entre populations hôtes et PDI. Les visites à domiciles effectuées auprès de certains ménages ont permis de mettre ce phénomène en lumière. De plus, des conflits communautaires autour des terres ont également été enregistrés. C'est le cas à Sidéradougou dans le village de Faradjan et à Tiéfora à Karaborosso, où des conflits communautaires autour de champs ont occasionné le décès de trois (03) personnes et fait de nombreux blessés.

- **Activités de prévention et de réponse**

Une séance de sensibilisation sur la cohésion sociale a été réalisée. Des informations concernant l'évolution de la situation sont partagées avec les autorités afin de travailler à éteindre les foyers de tensions.

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

Lors des différentes sorties terrain, des prémices de tension entre hôtes et PDI autour des terrains à usage d'habitation ont été constatées. En effet, certaines PDI ont confié avoir acheté un terrain pour y loger leur famille alors que le même terrain avait été vendu à plusieurs acheteurs. Par ailleurs, il est ressorti d'un entretien avec les PDI venues de Mitiérédougou et de Ouangolo que les prix des logements ont connu une forte augmentation depuis leur arrivée.

De 5,000 FCFA avant l'arrivée massive des PDI dans la commune de Mitiéridougou et Ouangolo, les logements sont passés à 20,000 FCFA soit une hausse de 150%.

V.7. Protection à base communautaire

Les communautés ont activement participé à tous les aspects des programmes les concernant. En effet, elles ont aidé à l'identification de personnes à besoins spécifiques (PBS), à rapporter 11 incidents de protection ainsi que deux (02) vagues de déplacement forcé de population civile durant ce mois d'avril.

V. Partage d'informations et coordination

- **Autorités**

✓ 12/04/2023 : Entretien avec le comité villageois et développement (CVD) de Mitiérédougou sur la situation de leur localité ;

✓ 16/04/2023 : Entretien avec le CVD de Koutoura pour préparer une sensibilisation et pour l'administration d'outils P21.

- **Acteurs humanitaires**

✓ 18/04/2023 : Echanges avec le responsable d'ACTED sur les questions de référencement ;

✓ 18/04/2023 : Participation à la cérémonie de passation des charges entre le Directeur régional de l'action humanitaire sortant et celui entrant ;

✓ 19/04 /2023 : Mission de l'équipe terrain du HCR Bobo pour une évaluation du partenariat entre l'ONG CIAUD/CANADA et l'association MUNYU. Suivi d'une visite de courtoisie au Haut-Commissaire de la région pour lui présenter les deux projets à savoir Monitoring de Protection et le Projet Asile et Mouvements Mixtes ;

✓ 25/04/2023 : Participation à l'atelier de dissémination des résultats de l'enquête multisectorielle menée par les ONG ACTED et IMPACT dans le cadre du projet AGORA dans la région des Cascades

✓ Du 26 au 30/04/2023 : Evaluation rapide de protection (ERP) dans la commune de Niangoloko.

- **Gestionnaire de site**

La région des Cascades ne dispose pas de SAT mais dispose cependant de zones d'accueil pour les déplacés (ZAD) dont le suivi est assuré par les services de l'action sociale. Au cours de ce mois d'avril une séance de sensibilisation a été organisée dans une des ZAD (famille d'accueil, location et sites spontanés urbains) de la commune de Banfora. Le monitoring réalisé dans certains des ZAD de la province a révélé une augmentation du prix des logements du fait du nombre de PDI accueillis dans les ZAD.

VI. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
Comoé	Niangoloko	Assistance en vivre, abris et AME (354 ménages déplacés de 2,763 personnes)	Cluster sécurité alimentaire, PAM, Abris et service de l'action sociale	Urgent	Plus de 3,000 personnes à Niangoloko suite au choc à Mitiérédougou et à Ouangolo ; Plus de 6,000 personnes en attente à Sidéradougou, Tiéfora et Mangodara

VII. Tableaux croisés dynamiques

#Pourcentage d'auteur (s) présumé (s)

	Groupe armé non étatique (GANE)	Inconnu	Membre de la communauté d'appartenance	Membre de la famille	Total général
Mangodara	27,27%	0,00%	0,00%	0,00%	27,27%
Niangoloko	9,09%	0,00%	0,00%	0,00%	9,09%
Ouo	9,09%	0,00%	0,00%	0,00%	9,09%
Sidéradougou	27,27%	0,00%	9,09%	0,00%	36,36%
Tiéfora	0,00%	9,09%	0,00%	9,09%	18,18%
Total général	**72,73%**	**9,09%**	**9,09%**	**9,09%**	**100,00%**

#Auteur (s) présumé (s)

	Groupe armé non étatique (GANE)	Inconnu	Membre de la communauté d'appartenance	Membre de la famille	Total général
Mangodara	3				3
Niangoloko	1				1
Ouo	1				1
Sidéradougou	3		1		4
Tiéfora		1		1	2
Total général	**8**	**1**	**1**	**1**	**11**

#Violation par commune

	Atteinte au droit à la vie	Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	Déni ou restriction forcée de mouvement (y compris accès à l'asile)	Total général
Mangodara	2	2			4
Niangoloko				1	1
Ouo	1	1			2
Sidéradougou	3		2	1	6
Tiéfora	2				2
Total général	**8**	**3**	**2**	**2**	**15**

#Catégorie des victimes

	Atteinte au droit à la vie	Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	Déni ou restriction forcée de mouvement (y compris accès à l'asile)	Total général
Hommes	28	11	5	19	63
Garçons		12		13	25
Femmes		9		22	31
Filles		18		27	45
Total général	**28**	**50**	**5**	**81**	**164**